

Nous commencerons par l'étude des capitaux personnels.

α) Composition de la population.

122. La population est un agrégat hétérogène et hiérarchique d'individus. Cet agrégat se renouvelle continuellement : à chaque instant des individus naissent et des individus meurent. En se renouvelant, la population peut demeurer numériquement stationnaire, peut augmenter ou diminuer, suivant que le nombre des naissances annuelles est égal, supérieur ou inférieur, au nombre des décès annuels.

123. La forme de l'agrégat, considérée au point de vue de l'âge des individus qui en font partie, dépend de la loi de mortalité et de la loi de survivance.

124. On appelle **loi de natalité** la manière suivant laquelle varie le nombre des naissances annuelles dans un intervalle de temps donné. La **loi de survivance** est l'expression synthétique des tables de survie que l'on appelle improprement tables de mortalité.

125. Tables de mortalité. Ce sont les tables qui, sur un nombre d'enfants nés le même jour, indiquent le nombre des survivants à la fin de chaque année.

Au moyen de ces tables on calcule la vie probable, la vie moyenne et les coefficients de mortalité.

126. On appelle **vie probable**, à un âge déterminé, le temps au bout duquel le nombre des vivants de cet âge se trouve réduit de moitié.

Calculons, d'après la table de Deparcieux, la vie